

RENCONTRE DE QUARTIER VAL FLEURY SAMEDI 30 JUIN 2018

Attaché aux liens que j'ai pu créer avec vous depuis plus de dix ans, je souhaite continuer à promouvoir cette proximité et ce dialogue au travers de rencontres de quartier qui me permettent d'être au plus près des problématiques de chaque secteur de Meudon.

La rencontre du samedi 30 juin m'a permis d'échanger avec de nombreux habitants sur le stade René-Leduc, les sujets de Val Fleury et de la ville.

PRESENTATION DES PROJETS A MEUDON SUR SEINE

→ Les diapositives présentées lors de cette rencontre sont annexées au présent compte-rendu.

LE STADE RENÉ LEDUC

Le stade aura 65 ans en septembre 2019. Inauguré en 1954 par René Leduc, il s'appelait stade Marbeau. Sa piste cendrée était la plus vieille d'Île-de-France. Sa pelouse était devenue impraticable en raison d'infiltrations d'eau (dénivelé de 30 cm entre les poteaux des buts !

Engagés en septembre 2016, les travaux auront duré 2 ans, puisque le stade sera inauguré le 29 septembre 2018. Le chantier s'est révélé plus compliqué que prévu en raison de sources : construction d'un réseau d'assainissement souterrain pour canaliser les sources, construction d'une cuve de rétention d'eau de 2,5 m de profondeur pour l'arrosage des terrains de tennis en terre battue.

Un filet pare-ballons sera posé cet été. Le club house sera utilisé par le club de rugby, mais aussi par les autres sections de l'ASM bénéficiaires du stade : athlétisme...

- MUR DE SOUTÈNEMENT

Un temps étudié, la végétalisation du mur de soutènement n'est malheureusement pas réalisable techniquement car on ne peut rien planter au-dessus. En revanche, les talus seront végétalisés à l'automne.

- ECLAIRAGE DU STADE

Plusieurs riverains trouvent l'éclairage du stade trop fort : pour le moment, c'est le gardien qui allume et éteint manuellement les pylônes avec un interrupteur. Il n'est pas possible de faire de réglages particuliers.

A partir de septembre, l'éclairage de l'ensemble du stade sera connecté au club house : il sera possible de régler l'intensité de 10% à 100%, éclairer un demi-terrain et programmer l'heure d'extinction, etc.

- RUGBY / FOOTBALL

Certains d'entre vous s'interrogent sur la vocation du stade. Le terrain homologué est mixte rugby et football (un marquage spécifique temporaire est nécessaire pour les matches de football). Les entraînements de l'ASM football se déroulent désormais au stade Georges Millandy de Meudon-la-Forêt. Les entraînements du rugby ont lieu maintenant au stade René-Leduc, car 80% des adhérents du club de rugby sont Meudonnais.

- ACCES PIÉTONS DE L'AVENUE DES FOSSÉS VERS LES STADES

La réfection de la voirie et des places de stationnement est prévue. Un sens unique montant sera vraisemblablement instauré pour sécuriser la circulation des piétons.

- RUE DU PERE BROTTIER (entre le complexe Leduc et l'école)

Un habitant demande s'il est envisagé de sécuriser ce segment de la rue. Ces travaux seront inscrits au plan pluriannuel d'investissement 2019-2021 de GPSO.

RUE DE LA BELGIQUE

Depuis des mois, le navigateur Waze envoie rue de la Belgique une circulation de transit. Plusieurs milliers de véhicules empruntent cet axe chaque jour au grand dam des riverains qui se sont regroupés en collectif.

Suite à une concertation avec les associations du quartier, des travaux réalisés actuellement avec l'objectif d'augmenter les temps de trajets de véhicules et inciter les automobilistes à emprunter la départementale 2 vers Issy-les-Moulineaux.

PROJET PLACE HENRI BROUSSE ET RUES ADJACENTES

Ce projet fait suite à l'aménagement en 2014 de l'av. Louvois et 2015 de la place Jean Jaurès et de la rue Banès (partie ouest).

Il concerne la place Henri Brousse dans son ensemble, la rue Banès entre le pont SNCF et le croisement avec la rue Henri Barbusse, et la rue des Grimettes.

Constat est le suivant :

- Le trafic très dense : + de 12 000 véhicules par jour traversent le pont et 1600 piétons par heure, aux heures de pointe (cf. étude de circulation)
- Le stationnement est mal organisé
- La voirie en mauvais état : fissures, patchwork d'enrobés (suite travaux réalisés en sous-sol), structures de chaussées sous dimensionnées
- Le mobilier urbain est encombrant et disparate,

- L'éclairage public est hétérogène et obsolète
- Le réseau d'assainissement est à rénover ou à remplacer, en premier lieu.

Une habitante souhaite que des bancs soient installés à proximité des arrêts de bus. J'indique que j'y suis favorable, sous réserve bien entendu que la largeur du trottoir le permette.

- PLACE DU VÉLO DANS LE PROJET

Un autre habitant demande si la place du vélo a été pensée dans ce projet. L'espace urbain étant très contraint autour de la gare de Val Fleury, la création de pistes cyclables est exclue. En revanche, la limitation à 30 km/h permettra de réduire ainsi les nuisances liées au bruit et à la pollution, diminuer l'accidentologie et améliorer le cadre de vie.

En zone 30 km/h, la rue est plus sûre et plus paisible. Le partage de l'espace entre piétons, cyclistes et conducteurs y est plus facile. Les vélos peuvent y circuler à double sens.

SÉCURITÉ

Les médiateurs d'Action Jeunes sont déployés en ville depuis le 1^{er} juin. Leur travail consiste à aller au contact avec les jeunes pour désamorcer d'éventuels conflits avec la population.

Par ailleurs, un arrêté anti-attroupement permet désormais à la Police de verbaliser les rassemblements de jeunes la nuit.

Dans tous les cas, il faut appeler le 17 ou déposer une main courante au commissariat si les faits se répètent régulièrement.

POINTS ÉVOQUÉS DANS VOTRE QUARTIER

AUTOLIB

Une question est posée sur le devenir des stations Autolib. Ce service s'arrêta le 31 juillet. Le syndicat mixte Paris Métropole étudie actuellement des solutions alternatives.

ABSENCE DE POUBELLE AU MINI-CLUB VAL FLEURY

En l'absence de bac, les sacs poubelles sont déposés dans la rue. Il est demandé à GPSO de doter cet équipement municipal d'un bac.

STADE TRIVAUX

Mon attention est attirée sur le devenir du stade Trivaux à côté du cimetière. Je rappelle que l'État envisage de récupérer le terrain pour restituer la Grande perspective entre la Terrasse de l'Observatoire et le haut du tapis vert. Cela nécessiterait de relocaliser toutes les activités sur d'autres lieux, ce qui n'est pas à l'ordre du jour.

GARE RER C – VAL FLEURY

Une usagère du RER signale qu'un seul portique étant ouvert du côté droit, cela créé un mouvement de foule aux heures de pointe. Monsieur Antoine DUPIN, conseiller municipal délégué aux transports et à la mobilité est chargé d'étudier cette question avec la RATP.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants intéressant une grande majorité de Meudonnais résidant dans le quartier de Val Fleury.

Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.

Bien cordialement,

Denis LARGHERO



Maire de Meudon
Vice-Président du Département
des Hauts-de-Seine

Pour contacter le Maire :

le.maire@mairie-meudon.fr

Adresse postale : Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 6 avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon

Cabinet du Maire : 01 41 14 80 08